



AVIS DE POSTE SUSCEPTIBLE D'ETRE VACANT

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de projets transverses police et milieu (H/F)
Référence du poste :	DPPC-CPPOMI-F
Affectation :	Direction générale déléguée PCE Direction de la Police et du Permis de Chasser
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du chef du service stratégie surveillance contrôle
Résidence administrative :	Vincennes (94) – Auffargis (78) – Dry (45)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;- en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 235 € et 3 041 € bruts mensuels).
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none">- CV + LM ;- pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ;- pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.
Date limite de dépôt de candidature :	19 novembre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Au sein de la direction générale déléguée « police, expertise, connaissance » (qui comporte également la direction de la recherche et de l'appui scientifique et la direction du suivi et de l'évaluation des données), la direction de la police et du permis de chasser est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint, de quatre services nationaux (« prévention, appui, prospective », « stratégie, surveillance, contrôle », « opérations et soutien », « police judiciaire et renseignement »), d'une unité (« permis de chasser ») et de trois conseillers

techniques (« police sanitaire », « ruralité », pêche). Elle regroupe 115 agents aux profils variés, dont 80 inspecteurs de l'environnement au sein des brigades mobiles d'intervention (en charge des renforts nationaux et de l'examen du permis de chasser). Les agents sont répartis sur plusieurs sites (principalement à Auffargis et Vincennes mais également Montpellier, Toulouse, Orléans, etc.).

La DPPC est à la fois une direction centrale et une direction opérationnelle de terrain. Elle doit donc, d'une part, assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit administrative ou judiciaire. Elle doit d'autre part assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de coordination ou de réactivité l'exigent, ainsi que l'examen du permis de chasser et la délivrance du titre.

Mission :

Le chef de projets transverses police et milieux a, au sein du SSSC et en relation de proximité avec le directeur ou la directrice, une mission de conduite de projets très transversaux sur les sujets police et porte ces projets auprès de la tutelle. L'objectif de sa mission, en s'appuyant sur les compétences disponibles dans l'établissement, consiste à faire le lien entre les moyens d'action des agents de l'établissement en matière de police (contrôles administratifs, judiciaire) et la préservation des milieux afin de rendre notre action police sur le terrain plus efficiente.

Dans son périmètre de responsabilité, il représente et valorise l'établissement auprès des partenaires et services de l'État.

Activités principales :

Piloter et animer le réseau des chefs de services police régionaux :

- organisation des réunions mensuelles et séminaires et de l'ordre du jour, en lien avec les services et chargés de missions de la DPPC et hors DPPC chaque fois que nécessaire
- animer le réseau en entretenant une dynamique de groupe, de partage
- s'assurer de la bonne mise en œuvre des décisions prises lors de ces réunions et mobiliser les compétences de l'établissement au service de la mise en œuvre des décisions prises

En tant que chef de projet, conduire, animer et piloter la mise en œuvre du dialogue de gestion police de l'établissement :

- conduire le dialogue de gestion police et son suivi – développer les relations avec le contrôle de gestion sur l'aspect suivi
- conduire la conclusion de la programmation police avec les DR
- suivre l'atteinte des objectifs par les DR avec un processus régulier de suivi
- proposer et s'assurer de la mise en œuvre des évolutions du SI police afin que ce dernier prenne bien en compte le suivi des indicateurs validés
- coordonner la définition des instruments de pilotage et d'évaluation permanente de l'activité de police en s'appuyant sur le dialogue de gestion police entre la DPPC et les directions régionales

Suivre les dossiers des lignes de partage en matière de contrôle et de la stratégie nationale de contrôle entre services déconcentrés de l'État et OFB

En lien avec les services de la DPPC et les autres directions concernées, en priorisant par enjeu de biodiversité, travailler à des notes opérationnelles et des outils permettant d'aider les agents effectuant des missions de police à mieux utiliser l'ensemble de leurs prérogatives, à prioriser leurs contrôles et à être plus efficaces dans la réponse apportée aux atteintes constatées ou à venir.

En fonction de l'actualité de la direction, ces missions seront amenées à évoluer.

Le poste est ouvert au sein du service stratégie, surveillance et contrôle, mais une réflexion est en cours pour réorganiser ce service et le rapprocher d'un autre service de la direction. Les missions n'évolueront pas dans le cadre de cette réflexion, mais l'organisation du service pourrait être amenée à évoluer.

PROFIL RECHERCHE

- Expérience requise dans les services territoriaux de l'OFB
- Expérience confirmée dans le domaine de la police de l'environnement
- Pratique de la police administrative et de la police judiciaire
- Expérience utile en management d'équipe ou de projets

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance de l'administration, en particulier dans le domaine de l'environnement
- Connaissance de la police administrative et de la police judiciaire dans le domaine de l'environnement
- Connaissances juridiques en droit de l'environnement
- Connaissance des enjeux de la biodiversité
- Connaissance des enjeux de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage

Savoir-faire :

- Conduite de projet
- Animer des réseaux de travail
- Créer et entretenir des partenariats
- Conduire des réunions
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Rédiger de manière claire et intelligible

Savoir-être professionnel :

- Capacité de dialogue et d'écoute
- Faire preuve de pédagogie
- Déontologie (respect du secret de la procédure en police judiciaire)
- Sens de l'initiative et de l'anticipation
- Rigueur d'organisation et de travail
- Curiosité et ouverture d'esprit;
- Clarté de l'expression orale